

# Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

## Conference Infos

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	UNRISD
Publisher	UNRISD
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-01 16:20:19
Link to Item	<a href="http://hdl.handle.net/20.500.12424/179210">http://hdl.handle.net/20.500.12424/179210</a>

## CONFERENCE INFOS

### Pour une meilleure connaissance du développement social dans les organisations internationales (II)

Rapport du séminaire de l'UNRISD  
29-30 mai 2002, Prangins (Suisse)

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Improving Knowledge on Social Development in International Organizations II* (Conference News, UNRISD/CN10/03/1, January 2003). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.

### Table des matières

Introduction

Séance I—Analyse des inégalités: l'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial

Séance II—Les origines de la mondialisation néolibérale

Séance III—Mondialisation, libéralisation et inégalités:

Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, I<sup>ère</sup> partie

Discussion générale et commentaires

Séance IV—Mondialisation, libéralisation et inégalités:

Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, II<sup>ème</sup> partie

Séance V—La recherche et les enseignements politiques à en tirer:

Quelles orientations prendre pour l'avenir?

Ordre du jour

Participants

### Introduction

Les 29 et 30 mai 2002, l'UNRISD a tenu à Prangins (Suisse) son deuxième séminaire à l'intention des hauts fonctionnaires des Nations Unies conduisant des recherches sur le développement social.<sup>1</sup> Cette série de séminaires a pour but de faire mieux circuler l'information parmi eux, en les réunissant dans un cadre informel où ils auront l'occasion de participer à un débat de fond sur les programmes de recherche en cours dans les principales institutions des Nations Unies et réfléchir à la façon dont ces travaux contribuent à faire mieux comprendre d'importantes questions de développement. A plus long terme, l'initiative de l'Institut devrait permettre au système des Nations Unies de mieux harmoniser ses positions sur le développement social et collectivement d'infléchir davantage l'évolution de l'ordre du jour économique et social mondial vers une plus grande justice sociale.

Les conférences mondiales tenues récemment sous l'égide des Nations Unies, telles que le Sommet mondial pour le développement social (1995) et le Sommet du Millénaire (2000), ont réintroduit le souci de la justice sociale et de l'équité dans les débats sur le développement. Le thème du séminaire 2002 de l'UNRISD, Mondialisation et inégalités, était donc tout à fait pertinent. Quatre experts extérieurs au système des Nations Unies ont présenté des études que

---

<sup>1</sup> Le rapport du premier séminaire—UNRISD *Conference News: Improving Knowledge on Social Development in International Organizations*, Report of the UNRISD Seminar 7–8 November 2000, Bellagio, Italy—est disponible en anglais sur le site [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

leur avait commandées l'UNRISD sur ce sujet.<sup>2</sup> Le premier a analysé l'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial, le deuxième, les origines de la mondialisation néolibérale et les deux autres ont passé en revue différents angles sous lesquels l'analyse de la mondialisation, de la libéralisation et des inégalités a été abordée à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies. Ces études seront publiées par l'UNRISD dans un volume à paraître.

## Séance I

### **Analyse des inégalités: L'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial**

John Quiggin a ouvert la première séance en étudiant la mondialisation dans une perspective historique et en décrivant la nature évolutive du commerce mondial et des systèmes financiers.<sup>3</sup> Il a démontré que l'obédience de la mondialisation aux dogmes du néolibéralisme n'avait rien d'inévitable et que les progrès technologiques de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, souvent considérés comme les catalyseurs de la mondialisation, avaient été exagérés.

Les néolibéraux soutiennent que la mondialisation est inévitable et bénéfique pour les pays en développement comme pour les pays développés et que, pour en récolter les fruits, l'Etat doit adopter des politiques favorables à la privatisation, à la libéralisation du commerce et à la déréglementation. J. Quiggin a comparé cette représentation néolibérale de la mondialisation avec trois autres points de vue.

Le premier, qu'il a appelé le "point de vue des sceptiques", non seulement conteste l'importance de la mondialisation mais estime que la libéralisation financière va à l'encontre du but recherché parce qu'une politique monétaire indépendante et une libre circulation des capitaux internationaux ont des effets déstabilisateurs. Le second, la théorie anti-mondialisation, admet les propositions factuelles des néolibéraux mais juge la mondialisation néfaste. Le troisième, le point de vue internationaliste, partage avec les théories néolibérales l'idée que le commerce international et l'intégration économique sont bénéfiques. Cependant, si les néolibéraux sont en faveur de marchés (nationaux et internationaux) déréglementés ou légèrement réglementés et régis par les mouvements de capitaux et la concurrence, les internationalistes voient dans le commerce la base d'une coopération internationale plus large. Ainsi, si les néolibéraux favorisent uniquement la circulation des biens, des services et des capitaux entre les pays, les internationalistes ajoutent au programme la libre circulation des travailleurs et la coopération entre instances gouvernementales, syndicats et organisations non gouvernementales, remplaçant ainsi la souveraineté nationale par une coopération internationale organisée.

Dans son exposé, J. Quiggin a également contesté que les avancées technologiques de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle aient donné l'impulsion à la mondialisation économique. Il a fait observer que par rapport au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle, soit cent ans plus tôt, ces progrès ne s'étaient pas notablement accélérés. Et qu'ils n'avaient pas entraîné non plus une augmentation de la production des facteurs au cours des 50 dernières années. Il a relevé par exemple que la communication instantanée entre marchés financiers avait été instaurée en 1866 avec l'installation du premier câble télégraphique transatlantique. De plus, il a fait valoir que les

<sup>2</sup> L'UNRISD est reconnaissant à la Fondation Rockefeller pour avoir financé ces études.

<sup>3</sup> L'exposé de J. Quiggin s'appuyait sur son étude, **Analysing Inequality: Changing Patterns of Resource Distribution within the Global System**, qui est disponible en anglais sur le site [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

institutions publiques et leurs employés étaient les principaux moteurs de la technologie de l'information mais que les premières tentatives faites pour la commercialiser n'avaient eu qu'un succès limité. Ses arguments sur la technologie et la mondialisation ont donné lieu à un vif débat, comme on le verra plus bas.

S'agissant de la relation entre mondialisation et inégalités, J. Quiggin a mis en garde contre des procédés de mesure différents qui pouvaient entraîner des différences de résultats. Les recherches fondées sur les statistiques des taux de change, par exemple, concluent généralement que les inégalités se creusent dans le monde. Pourtant, cette conclusion est plutôt contestée lorsqu'on utilise des données rétablissant la parité des pouvoirs d'achat. En conclusion, J. Quiggin a reconnu que, même si les meilleurs indicateurs disponibles pouvaient donner lieu à des interprétations contradictoires, on pouvait discerner certaines constantes. Par exemple, l'aggravation des inégalités aux deux extrêmes du spectre de la distribution des revenus dans le monde est compensée par une forte hausse des revenus dans certains pays comme l'Inde et la Chine.

### ***Discussion***

J. Quiggin ayant fait la critique du déterminisme technologique, la première séance s'est achevée par une longue discussion sur les conséquences des progrès technologiques sur la mondialisation et les inégalités. Même si la productivité des facteurs ne s'est pas accélérée plus sensiblement que pendant les périodes précédentes, certains participants ont fait valoir que des changements structurels s'étaient produits. Sakiko Fukuda-Parr a fait remarquer qu'en supprimant pratiquement les frais de transaction, les progrès de la technologie de l'information avaient modifié les perspectives qui s'ouvraient aux pays périphériques et en développement et que cela avait un impact sur la distribution en leur faveur. En même temps, la fracture numérique excluait ceux qui n'avaient pas accès aux technologies nouvelles et les inégalités qui en résultaient touchaient les pays pauvres et les couches défavorisées de la société. Même dans les pays industrialisés, on pouvait établir un lien entre les progrès technologiques et l'élargissement des écarts salariaux entre travailleurs qualifiés et manœuvres.

Commentant la remarque de J. Quiggin selon laquelle le progrès technologique représente une interaction entre le savoir technologique et la capacité des institutions économiques et sociales à exploiter ce savoir, Martin Hopenhayn a relevé que cela avait eu un effet particulièrement néfaste sur les inégalités internationales. J. Quiggin a douté que la nature du lien entre la technologie et l'aggravation des inégalités au cours des 20 années de mondialisation ait été différente de celle des époques précédentes. Pourtant, la nature de la technologie - qui touche principalement à l'information, bien commun - a modifié l'ordre du jour politique, plus axé aujourd'hui sur les régimes de propriété intellectuelle tels que l'Accord relatif aux aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

La technologie a manifestement son importance mais les avancées technologiques ne lient pas forcément le processus de mondialisation à l'ordre du jour néolibéral. En fait, la conception de l'information comme bien commun, qui transparait de nombreuses avancées technologiques, semblerait favoriser des formes de développement plus internationalistes, largement fondées sur la coopération, et autoriser un ordre du jour économique et social plus progressiste.

## **Séance II**

### **Les origines de la mondialisation néolibérale**

Dans son exposé, Jan Aart Scholte a examiné les origines de la mondialisation qu'il a définie comme une transformation de l'espace.<sup>4</sup> Ce faisant, il a estimé que ce serait une erreur de minimiser ce que la mondialisation a de nouveau. Les progrès réalisés dans les modes de communication et de transport ont transformé l'espace social et l'ont déplacé dans le sens de la supraterritorialité en permettant des rapports sociaux simultanés et instantanés à travers le monde. Sur le plan de la gouvernance, la supraterritorialité a rendu peu viables les vieilles structures de l'Etat souverain, fondées sur des délimitations géographiques, ce qui a des conséquences profondes sur la citoyenneté et la démocratie.

C'est cette supraterritorialité qui fait la différence de la mondialisation contemporaine. Cependant, comme J. Quiggin, J. A. Scholte pense qu'il n'y a rien d'intrinsèquement ou d'inévitablement néolibéral dans cette transformation et que le néolibéralisme n'en est pas non plus une condition préalable. Les dogmes néolibéraux de la privatisation, de la libéralisation et de la déréglementation ne sont que les composantes d'un paradigme politique parmi d'autres, que la mondialisation peut suivre ou non. Cependant le fait est, constate J. A. Scholte, que la mondialisation contemporaine est dominée par l'ordre du jour néolibéral et il est nécessaire d'examiner pourquoi il en est ainsi.

J. A. Scholte a relevé de multiples causes, qui tiennent notamment aux champs interdépendants de la gouvernance, de la production, du savoir et de la communauté et dont font partie les mécanismes institutionnels et des structures sociales sous-jacentes comme le capitalisme et le rationalisme.

J. A. Scholte voit dans l'émergence d'une gouvernance décentralisée, dispersée entre de multiples institutions, la première origine de la mondialisation néolibérale. Elle a favorisé la mondialisation néolibérale de quatre manières. Premièrement, la déréglementation a eu pour corollaire un recul de l'Etat, Etat-providence ou Etat socialiste, sur le terrain économique. Deuxièmement, les politiques néolibérales se sont essentiellement diffusées par la voie de mécanismes supra-étatiques. Les Etats qui ont le plus défendu l'ordre du jour néolibéral, comme le Royaume-Uni et les Etats-Unis, ont aussi exercé un pouvoir disproportionné dans les organisations multilatérales. Et, plus important peut-être, le fait que les institutions supranationales soient relativement à l'abri du processus démocratique a encore favorisé la progression des politiques néolibérales. Troisièmement, la gouvernance décentralisée a permis l'entrée en scène d'une multitude d'organes de contrôle privés, sous la coupe des entreprises et alignés sur leurs intérêts. Comme on pouvait s'y attendre, ces régimes ont eu tendance à favoriser une réglementation plus propre à faire le jeu du marché qu'à le restreindre. Enfin, la gouvernance décentralisée a fait progresser le néolibéralisme en compliquant la tâche politique de ceux qui s'y opposent. Paradoxalement, la dispersion de la gouvernance entre de multiples institutions a favorisé la domination d'une pensée politique unique.

La deuxième origine de la mondialisation néolibérale, la production, vient, selon J. A. Scholte, de la recherche par les investisseurs et les entreprises de rendements plus élevés et de marges bénéficiaires plus importantes. Ces puissants intérêts capitalistes ont profité de la privatisation, de la libéralisation et de la déréglementation dans l'espace mondial et ont exercé

---

<sup>4</sup> Pour son exposé, J. A. Scholte s'est inspiré de son étude, **The Sources of Neoliberal Globalization**, qui est disponible sur le site [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

des pressions pour qu'elles se poursuivent, espérant ainsi échapper au contrat social auquel présidait l'Etat et qui limitait leurs bénéfices.

J. A. Scholte estime que la troisième origine de la mondialisation néolibérale, le savoir, est liée à la construction rationaliste du savoir qui domine dans le paradigme néolibéral. Il en est résulté une division entre l'économie et les autres sciences sociales, qui a donné la suprématie à la première et a favorisé la création d'un savoir néolibéral. J. A. Scholte a poussé plus loin l'argument en laissant entendre que certains éléments de la logique du néolibéralisme allaient dans le sens d'une inégalité accrue. C'est le cas notamment de la privatisation des biens de production, de la suppression des limites fixées au comportement capitaliste et d'autres formes de déréglementation qui démantèlent les mécanismes de redistribution. Ainsi, la logique même du néolibéralisme est contraire à une plus grande égalité. De même, une vision néolibérale de la société nie le rôle de la hiérarchie sociale parce qu'elle ne reconnaît pas les structures sociales.

La quatrième origine de la mondialisation néolibérale identifiée par J. A. Scholte n'est autre que l'émergence sur la scène mondiale d'une classe directoriale, résultat d'une solidarité transfrontières entre chefs d'entreprise, producteurs du savoir et organes de contrôle. Bien qu'on ne puisse pas parler d'harmonie parfaite pour désigner l'atmosphère qui règne entre eux, les réseaux qui relient les membres de cette élite mondiale ont profondément rallié les esprits aux politiques néolibérales. Jusqu'à présent, ceux qui ont été les perdants de la mondialisation néolibérale n'ont pas eu les ressources ni l'imagination politiques nécessaires pour se rassembler et leur opposer une résistance capable de la faire dévier de son cours. Les mouvements syndicaux, par exemple, n'ont pas réussi à ce jour à former, aux niveaux régional et mondial, des associations syndicales efficaces.

J. A. Scholte avance que ces quatre origines, qui se mêlent au point de ne former qu'une seule dynamique historique et sociologique, ont joué un rôle crucial dans l'apparition et l'enracinement des politiques néolibérales. La gouvernance mondiale, malgré sa dispersion et la multiplicité de ses strates, est maintenant acquise aux politiques néolibérales. Les forces dominantes du capitalisme contemporain sont très favorables à une mondialisation centrée sur les marchés. Et le raisonnement économique moderne est pratiquement incontesté des responsables politiques, dont les liens avec la classe directoriale mondiale sont très étroits. Pourtant, cet état de choses n'a rien d'inévitable, pas plus que les processus dont il résulte. Les dirigeants politiques ayant la volonté de le faire peuvent décider à tout moment de tourner le dos au néolibéralisme et choisir le moment et les moyens de le faire.

En concluant son exposé, J. A. Scholte a évalué la résistance du néolibéralisme. Des pays qui y sont naturellement enclins comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, ont récemment appliqué des mesures résolument non néolibérales, en renationalisant, par exemple, et en augmentant les impôts. Pour lui, c'est le signe que le néolibéralisme a dépassé son apogée, imputable à une certaine "naïveté". Cependant, la croyance que la mondialisation a pour moteur l'économie et doit reposer essentiellement sur les principes de la propriété privée et de l'absence d'entrave aux lois du marché, est encore fortement ancrée. Dans ce contexte, les politiques défendues par le "post-consensus de Washington" restent fidèles à la conception libérale de la mondialisation – privatisation, libéralisation et déréglementation – malgré une certaine attention accordée aux contextes institutionnels et aux conséquences sociales. Selon J. A. Scholte, un changement de cap est possible. Le sens dans lequel évoluera la mondialisation et l'ampleur du changement dépendront de choix critiques du public et de l'équilibre politique des forces dans la communauté internationale.

## **Discussion**

Réagissant sur la définition sociologique de la mondialisation, Peter Utting a fait observer que l'extension de l'espace social au monde entier et sa transformation par la simultanéité et l'instantanéité des liaisons à travers le monde devraient se répercuter sur la faculté d'agir à distance. Cependant, cette caractéristique de la mondialisation est apparue en même temps que les formes décentrées de gouvernance. Ainsi, si les forces d'opposition au néolibéralisme peuvent rallier un plus large public, de telles formes de gouvernance ont compliqué la tâche politique des opposants. De plus, les rapports de force entre différents acteurs de la société civile sont manifestement inégaux, le lobby des entreprises disposant de ressources énormes pour parvenir à ses fins. Ainsi, avec les trois autres origines du néolibéralisme, les formes décentrées de gouvernance contribuent à un sentiment d'impuissance et d'inévitabilité qui non seulement paralyse l'opposition pratiquement, mais l'inhibe aussi psychologiquement.

Beaucoup de gens sont défavorablement influencés par nombre de présupposés qui soutiennent les prescriptions politiques néolibérales et qui ne sont pas soumis à analyse. En fait, selon Albert Berry, le savoir préconçu associé au paradigme néolibéral a renforcé l'idée d'une corrélation positive entre la mondialisation néolibérale et la croissance économique. Si les tenants du néolibéralisme admettent généralement que la croissance peut à court terme aggraver les inégalités, ils supposent souvent que cet effet sera plus que compensé par l'effet de ruissellement qui résultera de la croissance. Cependant, relève A. Berry, les preuves empiriques ne confirment guère le lien entre la mondialisation néolibérale et la croissance économique. On sera peut-être en meilleure position de combattre le néolibéralisme en contestant l'existence de ce lien qu'en reprochant simplement au néolibéralisme d'aggraver les inégalités. Thandika Mkandawire a ajouté qu'il pouvait être dangereux, toutefois, de fonder sa critique sur cette aggravation parce que ce serait laisser entendre que l'on admet la prééminence de la croissance économique (des moyens) sur les fins sociales que sont la sécurité humaine, l'équité sociale et la démocratie.

En réponse à l'observation de T. Mkandawire, Charles Gore a estimé qu'il ne fallait pas oublier la dimension éthique lorsqu'on cherchait à édifier un savoir autre que celui qui est à l'origine du néolibéralisme, ce qui ne voulait pas dire qu'il n'y eût pas une forte dimension éthique dans la pensée néolibérale; en mettant en évidence les aspects négatifs de la liberté, le paradigme célèbre la liberté comme son bien le plus précieux et considère en conséquence comme injustes les politiques visant à l'égalité parce qu'elles portent atteinte à la liberté des personnes. Ainsi, la contestation du savoir qui est à l'origine du néolibéralisme ferait donc bien de se fonder sur le concept de liberté. Ce serait, comme pour la critique de la relation positive entre néolibéralisme et croissance économique, s'attaquer au cœur même de la pensée néolibérale. La précieuse contribution d'Amartya Sen sur les aspects positifs et négatifs de la liberté pourrait être étendue à la définition d'un système économique axé sur l'expansion des capacités.

La réflexion sur la quatrième origine de la mondialisation néolibérale - la classe directoriale mondiale - a amené nombre de participants à souligner l'importance du rôle de l'Etat. Ils ont cité l'exemple des Etats-Unis qui sont non seulement un ardent défenseur des politiques néolibérales mais sont aussi hégémoniques en ce sens qu'ils prônent la mondialisation néolibérale tout en conservant des politiques antilibérales lorsqu'elles servent leurs intérêts. Non seulement ils sont en contradiction avec le néolibéralisme qui prédit la mort du pouvoir de l'Etat mais encore ils sapent l'efficacité d'autres institutions de gouvernance. Cela est révélateur d'un système hiérarchique mondial dans lequel le pouvoir de l'Etat est manifestement contextuel (le monde développé a beaucoup moins d'autorité sur la Chine, par

exemple, que sur la plupart des pays d'Afrique). Si le pouvoir de l'Etat reste un enjeu important, au-delà du pouvoir de l'élite directoriale mondiale, le champ d'action au niveau national est limité par le degré d'appartenance des responsables politiques à cette élite. Ainsi, bien que le soutien de l'Etat soit pour beaucoup dans la tournure néolibérale prise par la mondialisation, il ne faut pas négliger le rôle important joué par les élites directoriales dans le monde. Les participants au séminaire ont en même temps souligné la nécessité d'établir la responsabilité des gouvernements nationaux, ce qui devrait permettre de leur demander plus facilement des comptes sur les politiques adoptées face à la mondialisation et aux inégalités.

## Séance III

### **Mondialisation, libéralisation et inégalités: Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, 1<sup>ère</sup> partie**

Dans son analyse du débat sur la mondialisation et les inégalités dans le système international, Roy Culpeper s'est surtout intéressé à l'inégalité *intranationale*. Selon lui, il est plus facile de corriger, par des interventions politiques, les inégalités à l'intérieur des pays qu'entre eux. De plus, l'inégalité à l'intérieur d'un pays risque davantage d'éprouver la cohésion sociale et d'être une source de friction politique.<sup>5</sup>

Selon R. Culpeper, les inégalités ont commencé à se creuser à l'intérieur des pays lorsque les politiques économiques néolibérales se sont imposées dans le monde. Dans les pays industrialisés, cette aggravation des inégalités inflige un démenti à la prédiction de Kuznets<sup>6</sup> et, dans les pays en développement, contredit des théories postérieures comme celles de Heckscher-Ohlin et de Stolper-Samuelson,<sup>7</sup> ainsi que des prédictions néolibérales. Pourtant, même s'il existe une tendance générale à de plus grandes inégalités à l'intérieur des pays, la mondialisation, estime R. Culpeper, n'est pas forcément la coupable. Des facteurs internes peuvent en être les principaux responsables.

Si la politique de libéralisation aggrave effectivement les inégalités, ceux qui sont préoccupés par la pauvreté se heurtent à plusieurs problèmes. R. Culpeper a opposé deux façons de faire reculer la pauvreté : par la croissance économique et par la redistribution. Si la croissance ne profite que très légèrement aux pauvres, il faudrait un taux de croissance excessivement élevé pour faire reculer la pauvreté dans le premier cas de figure. Il en conclut donc que des mesures de redistribution n'apparaissent pas seulement comme l'approche la plus efficace mais aussi comme la voie nécessaire au recul de la pauvreté. Or, cela pose un grave problème à tous ceux qui soutiennent que toute forme d'intervention dans les revenus déterminés par le marché a un effet dissuasif et, par là même, freine la croissance elle-même.

---

<sup>5</sup> Pour son exposé, R. Culpeper s'est inspiré de son étude, **Approaches to Globalization and Inequality within the International System**, qui est disponible sur le site [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

<sup>6</sup> Simon Kuznets a prédit que les inégalités s'accroîtraient d'abord, puis s'estomperaient à mesure que les économies s'industrialiseraient.

<sup>7</sup> Eli Heckscher et Bertil Ohlin, ainsi que Wolfgang Stolper et Paul Samuelson ont élaboré une théorie selon laquelle la spécialisation des échanges commerciaux entraînerait une hausse des salaires pour les manœuvres, une baisse du rendement du capital dans les pays en développement, ainsi qu'une baisse des salaires pour les travailleurs non qualifiés et une hausse du rendement du capital dans les pays développés. Selon cette théorie, tous ces éléments finiraient par converger vers un niveau commun et il en résulterait des inégalités moindres dans les pays en développement mais plus fortes dans les pays développés.

Dans quelle mesure des politiques nationales de redistribution sont-elles applicables dans un contexte de libéralisation et de mondialisation? R. Culpeper a proposé un éventail de prescriptions politiques qui, bien qu'elles ne soient pas à l'abri de la contestation, pourraient être formulées de manière à susciter le moins d'opposition possible et obtenir de bons résultats, autrement dit réduire les inégalités tout en soutenant la croissance économique.

- Premièrement, donner des atouts aux pauvres par le biais de l'éducation, la redistribution (qui risque d'être vivement contestée) et l'accès au crédit, ce qui aura pour effet à la fois de stimuler la croissance et de faire reculer la pauvreté.
- Deuxièmement, si les inégalités de revenus augmentent et ont un effet néfaste sur la croissance, mettre en œuvre des politiques de redistribution en faveur des pauvres, par le biais d'impôts et de subventions. Pour s'assurer l'appui des institutions financières internationales (IFI), veiller à ce que ces mesures ne découragent pas la croissance et ne nuisent pas aux paramètres macroéconomiques positifs.
- Troisièmement, si, comme le prétend la Banque mondiale, les inégalités se creusent à l'intérieur des pays en raison de facteurs structurels, remplacer les politiques discriminatoires envers les pauvres par des politiques neutres ou qui leur soient favorables. Dans ce cas, accorder une attention particulière aux politiques de développement agricole et rural.
- Quatrièmement, s'il règne un large consensus sur le fait que la volatilité financière et les crises économiques sont particulièrement rudes pour les pauvres, s'employer à limiter la volatilité en restant prudent en matière de libéralisation financière.
- Cinquièmement, adopter des mesures qui agissent sur le marché du travail: investir dans les qualifications des travailleurs, aider les chômeurs à trouver un emploi, améliorer la législation sur les droits syndicaux et veiller à ce qu'ils soient mieux respectés; faire en sorte que le travail informel soit plus productif et mieux rémunéré; et protéger les revenus, pas les emplois. Mesures plus contestées mais tout aussi importantes: encourager la négociation collective et la fixation par la loi d'un salaire minimum.
- Sixièmement, si la technologie est le principal moteur de la croissance et des inégalités, améliorer les qualifications en englobant dans le projet éducatif non seulement l'éducation fondamentale mais aussi l'enseignement secondaire et tertiaire ainsi que la formation professionnelle (l'allocation de crédits suffisants pour étendre la formation semble cependant peu probable).

R. Culpeper a fait observer que la capacité fiscale de l'Etat est cruciale pour l'application des politiques de redistribution au niveau national. Le niveau d'imposition est une question importante ici car, dans leur désir d'attirer des investissements étrangers directs, les Etats rivalisent entre eux en baissant le taux d'imposition des entreprises. Il est aussi lié aux mesures de redistribution, qui peuvent être considérées comme un frein à la croissance si elles entraînent une baisse des taux d'investissement. Selon la Banque mondiale, un moyen de contourner la difficulté serait d'appliquer des mesures de redistribution fondées sur les lois du marché (pour les terres, par exemple), mais de telles approches justifient des recherches plus poussées. Quels résultats peut-on obtenir en laissant les lois du marché présider à la redistribution des terres? Quels en sont les avantages et les coûts?

### **Discussion**

Les participants s'interrogeant sur l'importance relative des inégalités intranationales par rapport aux inégalités entre pays, une discussion s'ensuivit pour savoir laquelle des deux l'emportait sur l'autre. Etant donné la supraterritorialité de l'espace social créé par la

mondialisation, les comparaisons ne sont plus limitées aux seuls concitoyens. A une époque où les pauvres, partout dans le monde, voient avec envie les Nord-Américains et les Européens de l'Ouest vivre dans l'aisance, les participants n'ont pas tous estimé que les inégalités à l'intérieur des pays étaient les plus fortes. J. A. Scholte a admis que si les inégalités à l'intérieur des pays retenaient davantage l'attention, c'était parce qu'au travers des politiques nationales les dirigeants avaient plus d'instruments concrets pour les corriger; les difficultés ne manquaient pas lorsqu'on essayait de s'attaquer aux inégalités entre les pays par des politiques mondiales. Pourtant, il ne céderait pas complètement sur l'inégalité dans le monde car d'excellents arguments militent en faveur de mécanismes de redistribution plus poussés aux niveaux régional et mondial. Yusuf Bangura a souligné qu'en faisant passer au second plan les inégalités entre pays on mettrait en difficulté les pays les moins avancés, qui nécessitent une redistribution des richesses pour venir à bout de leur pauvreté. R. Culpeper a reconnu qu'une redistribution interne ne suffirait pas à résoudre les problèmes de ces pays mais a souligné qu'ils avaient avant tout besoin de la croissance pour sortir de la pauvreté et que la croissance, à son tour, réduirait les inégalités entre pays.

Certains participants ont aussi laissé entendre qu'une polarisation croissante pouvait gêner la mobilisation en faveur des propositions politiques de R. Culpeper, et ce, pour deux raisons au moins. Premièrement, Akil Akil a relevé que la réduction de la classe moyenne dans certains pays (en Asie occidentale par exemple) se traduisait par un affaiblissement de son pouvoir politique et de sa capacité à faire pression pour obtenir ce genre de mesures. Deuxièmement, Johan Schölvinnck a suggéré que si les inégalités s'accroissaient aux extrémités du spectre – les pauvres s'appauvrissant et les riches s'enrichissant – l'impact sur la classe moyenne était limité et que cet important électorat politique avait donc peu de raisons de se mobiliser contre une tendance qui ne l'affectait guère.

Traitant des causes des inégalités croissantes, M. Hopenhayn a souligné la nécessité de distinguer les facteurs structurels des déterminants politiques et institutionnels. Parmi les facteurs structurels, il a cité l'inégalité des avoirs, tels que l'éducation et la terre, et des legs historiques comme celui de l'esclavage. Comme exemple de déterminant institutionnel, il a invoqué l'influence politique et le pouvoir de négociation disproportionnés des grandes sociétés, rappelant ce que J. A. Scholte avait dit de la quatrième origine de la mondialisation néolibérale.

Rolph van der Hoeven a également suggéré d'établir une distinction parmi les "anciennes" et les "nouvelles" inégalités. Si les inégalités structurelles, fondées sur les avoirs, font partie des anciennes, les nouvelles sont la conséquence de la mondialisation et de la libéralisation. La libéralisation donne des résultats beaucoup plus favorables dans un pays qui avait initialement une structure socio-économique relativement égalitaire. Les "Tigres" d'Asie sont un exemple de la façon dont la réforme agraire peut faire du secteur agricole une source de croissance et pas simplement un réservoir "illimité" de main-d'œuvre employée à des salaires de subsistance. Cette expérience amène à conclure qu'il faut s'attaquer aux inégalités dès le début et qu'avant de libéraliser il faut appliquer des politiques de redistribution pour corriger les "anciennes inégalités".

T. Mkandawire a ajouté une mise en garde, faisant observer que, bien qu'une distribution initiale équitable des revenus ait un effet positif sur la croissance, les pays dont la situation initiale est moins favorable doivent poursuivre des politiques propres à réduire les inégalités *pendant* le processus de croissance. Pourtant, ces mesures – redéfinition des droits de propriété, augmentation des dépenses publiques ou des impôts notamment – sont toutes

considérées comme mauvaises pour la croissance. Il faudrait donc, selon cette logique, que les pays en développement aient tout juste depuis le début. Si les conditions initiales sont mauvaises, la plupart des instruments utilisables sont considérés comme préjudiciables à la croissance et à un nouvel ordre. Si la Banque mondiale a reconnu les bienfaits pour la croissance d'une distribution égale des avoirs, elle souligne bien qu'elle entend ici la distribution initiale; les politiques visant à une redistribution des terres ou d'autres biens matériels sont considérées comme des obstacles à la croissance et la Banque s'y oppose, à moins qu'elles ne passent par les mécanismes du marché. De plus, la réforme agraire lui semble une mesure politique trop contestée pour avoir des chances de succès. **Le Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001** attire l'attention sur le fait que des redistributions massives de biens peuvent provoquer des troubles politiques et des conflits violents qui à leur tour fragilisent la croissance. C'est pourquoi les IFI se sont opposées aux politiques de distribution des biens, préférant mettre plutôt l'accent sur la valorisation du capital humain. C'est ainsi que la poursuite des investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation figure au programme de croissance pro-pauvres du post-consensus de Washington, plutôt que la réforme agraire.

## Discussion générale et commentaires

Le premier jour s'est achevé par une discussion générale animée par Ali Kazancigil. Les participants au séminaire ont revisité un certain nombre de questions portant notamment sur les origines de la mondialisation néolibérale, sur l'importance relative des approches mondiale et nationale, sur un système d'imposition mondial, ainsi que sur la démocratie et le pluralisme économique.

Les participants ont d'abord évoqué le déficit démocratique de la gouvernance mondiale. R. Van der Hoeven a souligné la nécessité d'obtenir que les IFI soient plus redevables de leur action au plan politique, en insistant sur le rôle important que l'action de la société civile pouvait jouer à cet égard. R. Culpeper a estimé que, si importantes que puissent être les pressions exercées par la société civile sur les IFI, il ne fallait pas oublier que celles-ci faisaient partie de cette élite directoriale mondiale dont parlait J. A. Scholte dans son exposé. Ce vaste contexte des rapports de force doit donc être pris en considération dans toute stratégie visant à rendre les IFI plus responsables de leur action au plan politique.

A. Kazancigil a avancé l'idée que la gouvernance mondiale pourrait s'améliorer si les forces sociales présentes au niveau mondial pouvaient adopter les tactiques qu'emploient les citoyens pour influencer leurs gouvernements. Mais les vrais progrès en ce domaine dépendront en définitive de la façon dont les "citoyens du monde" revendiqueront l'exercice du droit à la démocratie dans l'espace international. Si, par son entrée en scène, la société civile a permis de corriger certains déficits démocratiques de l'économie mondiale, elle pourrait aussi reproduire les hiérarchies sociales existantes.

Lorsque la discussion s'est portée sur un système d'imposition mondial, T. Mkandawire a fait remarquer qu'une telle imposition devrait aller de pair avec le contrôle démocratique. Il serait problématique d'un point de vue démocratique qu'une organisation non élue comme les Nations Unies ait automatiquement accès à des recettes. Dans ce cas, par exemple, la solution pourrait être une assemblée de citoyens élus, parallèle à l'Assemblée générale des Nations Unies. J. A. Scholte a ajouté que l'économie mondiale était actuellement régie par des structures extrêmement peu démocratiques. Les dirigeants du G-7, par exemple, dont les

décisions ont un impact énorme non seulement sur les citoyens de leurs pays mais sur la vie des habitants du monde entier, n'ont aucun droit légitime à une telle influence.

Enfin, les participants ont débattu de la pluralité des stratégies économiques. T. Mkandawire a cité les travaux de Dani Rodrik, selon lequel la croissance a surtout besoin *d'investissements*, et non de libéralisation. A. Kazancigil a rappelé que dans les années 70, les Nations Unies avaient accordé beaucoup d'importance au "développement indigène", porté par les efforts des habitants du pays. Lorsque l'épargne nationale permet d'augmenter les investissements, le pays est moins vulnérable aux chocs économiques extérieurs. Et lorsque les investissements autochtones stimulent la croissance, il peut en résulter un recul durable de la pauvreté à long terme. A. Kazancigil a invoqué la politique de contrôle du capital menée par la Malaisie pendant la crise asiatique comme argument en faveur d'une pluralité d'approches en politique économique.

## **Séance IV**

### **Mondialisation, libéralisation et inégalités: Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, II<sup>ème</sup> partie**

En ouvrant la quatrième séance, A. Berry a souligné que l'incompréhension des effets de la mondialisation néolibérale sur l'inégalité des revenus et la pauvreté provenait de l'indigence des données quantitatives.<sup>8</sup> L'analyse du lien de cause à effet entre la mondialisation néolibérale et les inégalités et la pauvreté est, à son avis, le maillon le plus faible parce qu'elle aboutit directement à des recommandations politiques indéfendables.

Il est tout aussi important, a-t-il affirmé, de considérer d'autres déterminants de la pauvreté et de l'inégalité. La pauvreté ne dépend pas seulement de la distribution des ressources, mais aussi de la taille de l'économie. Il importe donc de comprendre comment on obtient la croissance. De plus, il faut aussi comprendre les facteurs qui perpétuent l'inégalité au sein de la famille, ainsi que les déterminants des rendements du capital et des revenus ruraux.

En procédant à une revue de la littérature pertinente, A. Berry s'est rendu compte que, malgré de nombreuses divergences, plusieurs questions faisaient l'objet d'un consensus. Le degré des inégalités dans de nombreux pays en développement, par exemple, est très élevé et considéré comme un problème social; les inégalités dans le monde sont plus fortes que celles qui règnent dans les pays les moins égalitaires; elles peuvent faire obstacle à la croissance plutôt qu'en être une condition nécessaire, comme on le supposait naguère; et depuis 20 ans, elles se sont creusées. A. Berry a relevé une caractéristique marquante des inégalités à l'intérieur des pays: les richesses des 1 à 5 pour cent les plus riches ont connu une croissance spectaculaire.

Néanmoins, cet accord partiel sur l'évolution et les conditions n'explique pas en quoi les processus de mondialisation et de libéralisation se répercutent sur les inégalités – et sur cette question, le désaccord est encore très souvent la norme. A. Berry a fait observer que l'inégalité intranationale s'était accentuée dans le monde en développement pendant la période contemporaine de rapide intégration économique, ce qui suppose un premier lien de cause à effet entre la mondialisation et les inégalités. Il a avancé trois explications possibles.

---

<sup>8</sup> Pour son exposé, A. Berry s'est inspiré de son étude, **Methodological and Data Challenges to Identifying the Impacts of Globalization and Liberalization on Inequality**, qui est disponible sur le site [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

Premièrement, les réformes économiques, notamment la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux, ont été de nature excessivement libérale et ont aggravé les inégalités. Il s'agit là pour lui d'une source d'inégalité nouvelle par rapport aux sources traditionnelles, structurelles, qui tiennent aux avoirs, comme la concentration des terres, la priorité aux villes, l'abondance des ressources naturelles et l'inégalité de l'accès à l'éducation. Deuxièmement, le rythme du progrès technologique s'est accéléré, de sorte que la propension aux inégalités est actuellement très forte. Troisièmement, la récession économique qui, dans certains cas, a accompagné la mondialisation ou la réforme des marchés, a eu des effets néfastes sur la distribution.

Selon A. Berry, il est possible d'affirmer que la mondialisation néolibérale n'a pas autant contribué aux inégalités qu'on pourrait le penser. Ceux qui sont de cet avis estiment en effet que la mondialisation a pu avoir pour effet d'atténuer les inégalités entre pays; de fait, certains pays pauvres qui ont suivi les politiques voulues pour exploiter le processus ont obtenu des taux de croissance économique impressionnants tandis que ceux qui ont choisi de ne pas agir ainsi ont très peu gagné. Les inégalités internationales se sont révélées stables parce que les gains de certains grands pays qui en ont bénéficié le plus (la Chine et l'Inde, par exemple) l'ont emporté sur les pertes des pays pauvres de l'Amérique latine et de l'Afrique subsaharienne. Les tenants de ce point de vue font également valoir que la mondialisation a eu des effets différenciés sur les inégalités à l'intérieur des pays, les grands perdants étant ceux qui n'ont pas participé et se sont retrouvés exclus.

A. Berry a, en conclusion, examiné les effets de la mondialisation néolibérale sur la distribution des revenus en Amérique latine: à son avis, parmi les meilleures recherches effectuées sur ces questions, beaucoup portent spécifiquement sur cette région et, de fait, c'est une étude réalisée par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)<sup>9</sup> qui semble fournir l'analyse la plus rigoureuse pour la région concernée ainsi que pour l'ensemble des pays en développement. Au cours des 10 à 15 dernières années, on a assisté à une vague de réformes structurelles en Amérique latine, qui ont coïncidé avec le passage d'un nombre croissant de pays d'une économie fermée, dominée par l'Etat, à une économie de marché plus ouverte. Des politiques complémentaires ont accordé une priorité nouvelle à la stabilité macroéconomique (en particulier au ralentissement de l'inflation) et à l'augmentation des dépenses sociales. De ces réformes, les responsables politiques attendaient une croissance plus rapide, la création d'un plus grand nombre d'emplois et une plus grande égalité. L'étude de la CEPALC comporte une analyse économétrique des liens de cause à effet entre des variables de réforme et des variables de résultats, ainsi qu'entre des variables de réforme et des variables d'interventions clés. L'étude conclut que la réforme a eu des effets favorables mais insuffisants sur la croissance dans divers secteurs et que des mesures supplémentaires spécifiques sont nécessaires pour résoudre les problèmes du chômage et des inégalités. Les faiblesses majeures de l'étude sont notamment des problèmes relatifs aux données concernant à la fois les indices d'inégalité et de réforme, ainsi qu'une insensibilité à l'emploi sélectif des tarifs et d'autres mesures protectionnistes. De plus, comme le revenu du capital déclaré est souvent inférieur à la réalité, il se peut que la réforme ait eu des effets plus négatifs que ceux qu'énumère l'étude dans ses conclusions.

---

<sup>9</sup> Barbara Stallings et Wilson Peres, **Growth, Employment and Equity: The Impact of the Economic Reforms in Latin America and the Caribbean**, ECLAC, Washington, DC, et Brookings Institution, Santiago, Chili, 2000.

## **Discussion**

Les participants se sont accordés sur la nécessité d'apprécier le caractère relatif de la pauvreté. Du fait de la dynamique sociologique du statut social et de la reconnaissance sociale, les aspirations sont plus liées à des revenus relatifs qu'à des revenus absolus. Les mesures anti-pauvreté doivent donc prendre ces motifs en considération. En fait, selon J. A. Scholte, lorsque les forces politiques s'en prennent aux inégalités, c'est surtout les inégalités entre catégories sociales qu'elles visent. Les inégalités entre communautés ethniques et religieuses, par exemple, ou entre hommes et femmes, est un catalyseur de l'action politique et des données détaillées, ventilées selon ces distinctions, sont donc cruciales pour une bonne analyse statistique. Huck-ju Kwon a ajouté que la qualité des données sur les revenus laissait à désirer dans de nombreux pays, surtout celles qui concernent les indépendants, dont les revenus déclarés sont systématiquement inférieurs aux revenus réels.

Comme la croissance va de pair depuis 20 ans avec une aggravation des inégalités, on ne devrait guère compter sur les modes de croissance actuels pour faire reculer la pauvreté et remporter sur ce terrain les mêmes succès que par le passé. De plus, on peut discuter sur le point de savoir si la mondialisation néolibérale a, en moyenne, stimulé ou freiné la croissance. Cette mondialisation ayant coïncidé avec une aggravation quasi générale des inégalités intranationales, on a supposé qu'elle en était la cause ou du moins y contribuait fortement. M. Hopenhayn a suggéré que des études de cas sur l'ancienne Union soviétique ou l'Argentine pouvaient permettre de tester utilement cette hypothèse. T. Mkandawire a souligné à nouveau la forte coïncidence temporelle, se demandant si d'autres facteurs auraient pu produire cette conséquence. A. Berry a reconnu que la coïncidence temporelle semblait trop forte pour être négligée mais a suggéré cependant d'autres facteurs susceptibles de contribuer à cette aggravation des inégalités, comme la transition à la suite de l'éclatement du bloc soviétique, la crise internationale de la dette des années 80, la "révolution" de la technologie de l'information et l'apparition traumatisante du VIH/SIDA.

## **Séance V**

### **La recherche et les enseignements politiques à en tirer: Quelles orientations pour l'avenir?**

Pendant la séance de clôture, présidée par John Langmore, les participants ont mené une réflexion sur les thèmes que leur groupe pourrait discuter à l'avenir. Evoquant l'exposé d'A. Berry, C. Gore a suggéré que les Nations Unies s'emploient à améliorer les données statistiques.<sup>10</sup> Stefanie Grant a proposé une recherche sur l'impact de la mondialisation néolibérale sur les droits de l'homme et la pauvreté. Tous les participants ont reconnu la nécessité de mesurer les inégalités non seulement à l'aune des disparités de revenus, mais aussi dans des domaines tels que l'éducation et la santé. L'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement, de l'Université des Nations Unies, effectue d'importants travaux sur les disparités de revenus, tandis que les domaines de l'éducation et de la santé sont considérés comme relevant des compétences de l'UNRISD.

---

<sup>10</sup> Les participants ont reconnu l'utilité d'une étude de fond sur l'insuffisance des données recueillies dans le système des Nations Unies, surtout d'une étude qui déterminerait le type de données nécessaires à la définition des politiques, mais ils n'ont pas jugé que ce sujet convenait comme thème de la réunion du groupe en 2003.

J. Langmore a rappelé que, lors de la première réunion du groupe (7-8 novembre 2000, Bellagio, Italie), la discussion avait dégagé cinq sujets d'intérêt particulier pour le système des Nations Unies. Sur ces cinq sujets, deux ont été traités lors de la présente réunion: i) les approches de la mondialisation et de l'équité dans le système international et ii) l'analyse des inégalités: l'évolution des modes de distribution des ressources. Il reste donc: iii) le jeu politique de la mondialisation économique, iv) les études normatives sur la réduction des inégalités dans le système international, et v) les programmes nationaux de développement dans le contexte de la mondialisation. J. Langmore a recommandé que la réunion de 2003 porte sur des cas empiriques et les mesures consacrées par l'usage dans ces trois derniers domaines, ainsi que sur la façon de dépasser le post-consensus de Washington.

C. Gore a proposé une recherche sur la gouvernance mondiale, qui opposerait en particulier les institutions des Nations Unies à la mondialisation néolibérale. Le consensus qui existe dans le système des Nations Unies sur les normes d'équité, les droits de l'homme et l'insertion sociale, a tendance à faiblir, selon lui, lorsqu'on passe aux prescriptions politiques. S. Fukuda-Parr a souligné la nécessité de recherches sur les valeurs normatives et les prescriptions politiques des Nations Unies. Elle a estimé que ce serait apporter une importante contribution aux débats sur le développement que d'exposer au grand jour les différences entre les politiques prônées par les Nations Unies et les prescriptions des IFI.

Au-delà de l'action menée par le post-consensus de Washington, quelles mesures faut-il prendre au niveau mondial pour empêcher que la polarisation ne s'aggrave encore aux niveaux national et mondial? En formulant ce sujet pour la réunion de 2003, T. Mkandawire a démontré la nécessité d'études de cas qui examineraient l'applicabilité de divers instruments politiques aux contextes nationaux, plutôt qu'une solution d'application universelle et liée au marché. Des réponses à ces questions fourniraient des recettes politiques à beaucoup de pays en développement confrontés à la baisse des niveaux de vie des pauvres.

Enfin, Eddy Lee a relevé la nécessité d'examiner des réponses nationales à la mondialisation. Au cours de la présente réunion, des politiques ont été conseillées aux responsables nationaux mais ces conseils reposaient sur des arguments théoriques. Pour la réunion de 2003, il a été entendu que les études empiriques porteraient sur des succès et en démontreraient la logique profonde. De bonnes pratiques devraient déboucher sur des prescriptions politiques, a reconnu Nick Drager. De telles études nationales, mettant en évidence la diversité des réponses nationales à la mondialisation, illustreraient le pluralisme économique actuel et proposeraient des solutions autres que celles des prescriptions standard.

## **Ordre du jour**

### ***Mercredi 29 mai 2002***

**Allocution d'ouverture** — Thandika Mkandawire

**Séance I—Analyse des inégalités: l'évolution des modes de distribution des ressources dans le système mondial**

Présidence: Eddy Lee

Conférencier: John Quiggin

**Séance II—Les origines de la mondialisation néolibérale**

Présidence: Eddy Lee

Conférencier: Jan Aart Scholte

**Séance III— Mondialisation, libéralisation et inégalités:**

**Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, I<sup>ère</sup> partie**

Présidence: Sakiko Fukuda-Parr

Conférencier: Roy Culpeper

**Discussion générale et commentaires**

Animateur: Ali Kazancigil

### ***Jeudi 30 mai 2002***

**Séance IV— Mondialisation, libéralisation et inégalités:**

**Examen critique d'analyses récentes des Nations Unies et d'autres instances, II<sup>ème</sup> partie**

Présidence: Johan Schölvinnck

Conférencier: Albert Berry

**Séance V—La recherche et les enseignements politiques à en tirer:**

**Quelles orientations pour l'avenir?**

Présidence: John Langmore

## Participants

M. Akil **AKIL**

Division du développement social

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Liban

M. Yusuf **BANGURA**

UNRISD, Suisse

M. Albert **BERRY**

Centre d'études internationales

Université de Toronto

Canada

M. Roy **CULPEPER**

The North-South Institute

Canada

M. Nick **DRAGER**

Unité Stratégie

Cabinet du Directeur général

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Suisse

Mme Sakiko **FUKUDA-PARR**

Bureau chargé du Rapport sur le développement humain

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Etats-Unis

M. Charles **GORE**

Pays les moins avancés

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Suisse

Mme Stefanie **GRANT**

Service de la recherche et du droit au développement

Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Suisse

M. Martin **HOPENHAYN**

Division du développement social

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Chili

M. Ali **KAZANCIGIL**

Division de la recherche et des politiques en sciences sociales, programme MOST

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

France

M. Huck-ju **KWON**  
UNRISD, Suisse

M. John **LANGMORE**  
Bureau de liaison de l'OIT avec les Nations Unies  
Etats-Unis

M. Eddy **LEE**  
Groupe des politiques internationales  
Bureau international du Travail (OIT)  
Suisse

Mme Kim-lan **LIM**  
Division du développement social  
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)  
Thaïlande

M. Thandika **MKANDAWIRE**  
UNRISD, Suisse

M. John **QUIGGIN**  
Department of Economics, Faculty of Economics and Commerce  
Australian National University  
Australie

M. Jan Aart **SCHOLTE**  
Department of Politics and International Studies  
Centre for the Study of Globalisation and Regionalisation  
Université de Warwick  
Royaume-Uni

M. Johan **SCHÖLVINCK**  
Division pour la politique et le développement social  
Département des Affaires économiques et sociales  
Nations Unies  
Etats-Unis

M. Peter **UTTING**  
UNRISD, Suisse

M. Rolph **VAN DER HOEVEN**  
Secrétariat technique  
Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation  
Bureau international du Travail (OIT)  
Suisse



**L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)** est une institution autonome qui entreprend des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales de problèmes contemporains du développement. Il est guidé dans son travail par la conviction qu'il est indispensable, pour définir des politiques efficaces de développement, de bien comprendre le contexte social et politique. L'Institut tente donc de donner aux gouvernements, aux organismes de développement, aux organisations de base et aux universitaires, les moyens de mieux comprendre comment les politiques de développement et les changements d'ordre économique, social et environnemental affectent divers groupes sociaux. Travaillant par l'intermédiaire d'un vaste réseau de centres de recherche nationaux, l'UNRISD vise à encourager une recherche originale et à renforcer la capacité de recherche des pays en développement.

Ses recherches actuelles portent notamment sur les thèmes suivants : Société civile et mouvements sociaux ; Démocratie, gouvernance et droits de l'homme ; Identités conflit et cohésion ; Politique sociale et développement et Technologie, entreprises et société.

Il est possible de se procurer la liste des publications de l'Institut, avec leurs prix pour celles qui ne sont pas gratuites, en s'adressant au Centre de référence, UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse. Téléphone : (41 22) 917 30 20; fax : (41 22) 917 06 50; [info@unrisd.org](mailto:info@unrisd.org); [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org).

L'UNRISD exprime sa gratitude aux gouvernements du Danemark, de Finlande, du Mexique, de Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse qui assurent le financement de son budget général, sur lequel ont été imputés les frais du présent séminaire. Il remercie la Fondation Rockefeller qui a financé les quatre études commandées.

Ce compte rendu de conférence a été rédigé par Huck-ju Kwon et Justin MacDermott.

Copyright © United Nations Research Institute for Social Development (UNRISD).

Ce document est la traduction en français de la publication de l'UNRISD *Improving Knowledge on Social Development in International Organizations II* (Conference News, UNRISD/CN10/03/1, January 2003). La version française n'est pas une publication formelle de l'UNRISD.